

## La Politique Qualité du Siègre de l'ADAPEI-AM

L'Association Départementale des Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales des Alpes-Maritimes (ADAPEI-AM) est une association à but non lucratif fondée le 22 avril 1955. L'identité parentale est la caractéristique reconnue de notre association. Elle propose sur tout le département une offre de prestations centrée sur le parcours de vie de la personne, enfant et adulte, en situation de handicap et un soutien aux familles.

Le Siègre de l'Association, à la fois Siègre Social et Siègre Administratif, est un pôle regroupant les fonctions de gouvernance, de dirigeance et d'appui fonctionnel aux activités. Son coût de fonctionnement est réparti aux activités. Dès lors, il est apparu incontournable dans un souci de cohérence et de lisibilité d'ensemble de le placer en démarche qualité. Cette démarche a pour finalité de contribuer à une réponse de qualité aux besoins et attentes spécifiques de chaque personne accueillie en cohérence avec l'orientation des politiques publiques et dans le respect des ressources mobilisables.

Ainsi, l'ensemble des parties intéressées peut interagir avec le Siègre. Plus fondamentalement, les orientations du Projet Associatif Global identifient clairement la recherche de la qualité comme objectif majeur.

Les enjeux sont :

- Transformer l'offre au service des attentes des personnes accueillies et de leur entourage
- Réaliser les objectifs contractualisés dans le cadre des CPOM
- Préserver les ressources pour accompagner la transformation
- Flexibiliser l'organisation et la doter d'un système d'information performant
- Mobiliser et allouer les ressources disponibles pour atteindre les objectifs fixés

Pour répondre à ces enjeux, l'ensemble des professionnels du Siègre est en conséquence mobilisé autour des 5 axes stratégiques principaux :

- S'assurer de la réalisation des orientations stratégiques et du portefeuille projets correspondant
- Poursuivre l'amélioration de la performance globale de notre organisation
- Améliorer la communication
- Poursuivre l'amélioration de la relation Siègre/Etablissements
- Maximiser l'exploitation des nouvelles technologies de l'information et de la communication et de l'intelligence artificielle au service de la performance globale

La démarche s'exécute sur un mode collaboratif avec un comité de pilotage constitué principalement par les directeurs basés au Siègre. Le Directeur Général et chaque directeur fonctionnel sont pilotes de leurs processus ainsi que les Directeurs de territoire qui sont également contributeurs dans le cadre de la relation Siègre/Etablissements. De plus sur chaque processus, les services intéressés des établissements participent à sa déclinaison.

Pour chaque processus, un pilote ou un groupe de pilotes a pour mission de veiller à la communication, l'application et l'adoption des plans d'action décidés participant à notre démarche d'amélioration.

La réussite de cette démarche tient à ce qu'elle soit comprise, acceptée et partagée par tous.

Nous nous engageons à poursuivre cette démarche et à assurer l'efficacité du système de management de la qualité.

Le Directeur Général  
  
René ANDRO  


Le Président Départemental  
  
Patrick MARCHETTI  
